



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Œx

Château-d'Œx, le 10 octobre 2024
Greffe_0135_Communications éditées_mun

Communications de M. Maximilien Stauber, municipal

Réponse à l'interpellation Pradervand et consorts du 3 décembre 2022 concernant l'Avenir de l'Hôpital

Lors de la séance du conseil du 3 décembre 2022, la Municipalité a été interpellée par plusieurs conseillers demandant des précisions sur l'avenir de l'hôpital, en particulier sur sa reconstruction et les prestations qui y seraient fournies. Il était suggéré que le Conseil de Fondation du Pôle Santé organise une séance publique pour répondre aux interrogations de la population – ce qui a été fait en début d'année 2023.

La nouvelle équipe du Conseil de Fondation, entrée en fonction à la fin de l'été 2023, s'est saisie du dossier et est aujourd'hui en mesure de présenter un projet de reconstruction. Une plaquette de présentation du projet, exposant le *business model* et la palette de prestations prévues, sera publiée dans le courant de l'automne.

La Municipalité considère ainsi que l'interpellation du 3 décembre 2022 a obtenu réponse et que le dossier est clos du point de vue communal. Ainsi qu'annoncé lors de la dernière séance, un préavis de soutien à la construction de la nouvelle structure sera vraisemblablement soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2025.

Retour sur le Forum du logement du 3 octobre 2024

Selon la demande de la Municipalité, Pays-d'Enhaut région Economie et Tourisme (PERET) a mis sur pied un Forum du logement jeudi passé, 3 octobre 2024. Nous les remercions pour l'organisation de cet événement, bien fréquenté et pourvu d'invités intéressants.

Quant au fond, les facteurs de pénurie ont été évoqués : augmentation démographique, aménagement du territoire, évolution des structures familiales, nombre de logements de vacances...



La situation, connue depuis longtemps en plaine, semble frapper de plein fouet les régions de montagne depuis le COVID-19. Plusieurs pistes politiques ont été évoquées, suivies avec plus ou moins de succès par d'autres collectivités publiques. Le modèle concret de la coopérative du Nouveau Comté a également été présenté par Mme Yvonne Wespi.

Du côté des mesures immédiates, nous pouvons annoncer que la dernière parcelle communale vierge de construction et affectée au logement a trouvé preneur : pour autant que le Conseil communal l'accepte, une fondation basée à Lausanne souhaite construire une quinzaine d'appartements à côté du Parc Kearly, au bout de la route de la Ray. Le mode d'acquisition retenu est celui du DDP. Un préavis municipal vous sera présenté à cet effet au cours du premier semestre 2025. La Commune espère ainsi contribuer dans la mesure de ses capacités à la nécessaire augmentation de l'offre.

La Municipalité.